

Sylvie COULOIGNER  
commissaire enquêteur

Gaëlle Allard

5, rue Pierre-Gilles de Gennes

91120 Palaiseau

Mme COULOIGNER,  
commissaire-enquêteur

Palaiseau, le 29/6/21

Mme le commissaire-enquêteur

Propriétaire des parcelles YS386 et YS434, je conteste le déclassement de ces terrains de zone artisanale en zone agricole dans le nouveau PLU.

Les parcelles YS386 et YS434 sont des prairies situées dans le prolongement de la zone artisanale de Bréanvec-Nevez et à proximité de la D785, rocade contournant Pont-l'Abbé de Kermaria à Kerouan. Leur localisation permettrait l'extension de la zone artisanale voisine. De plus, dernièrement la presse a mentionné le manque de parcelles artisanales à proximité de Pont-l'Abbé. De par la pénurie de terrains à utilisation artisanale et leur localisation, les parcelles YS386 et YS434 sont stratégiquement intéressantes pour la commune de Plonéour-Lanvern et la communauté des communes du Haut Pays Bigouden.

A la vue du potentiel agricole faible et du fort potentiel économique des parcelles YS386 et YS434, je demande le maintien (hors zone humide) en zone artisanale.

Je vous prie, Madame, d'agréer mes salutations distinguées.

Gaëlle Allard

